



Budget 2011

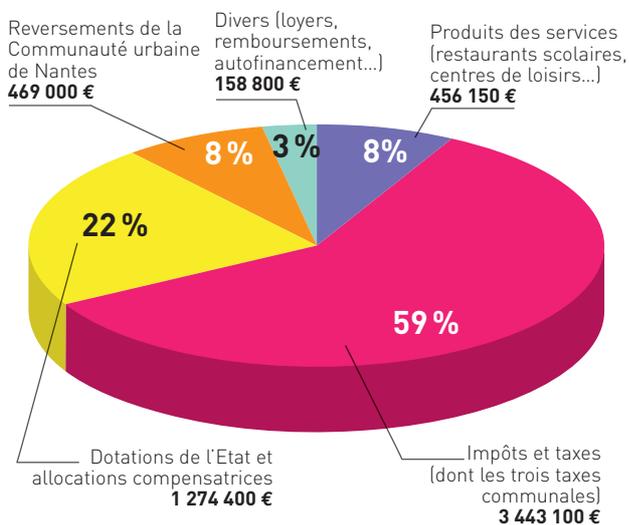
Le vote du Budget communal est toujours un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2011 présenté et voté au Conseil Municipal le mardi 29 mars 2011 est un budget encore une fois prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité très raisonnable et maîtrisée.

Il permettra donc en toute sérénité de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune.

Le budget 2011 s'élève à 10 310 768 €, se décomposant en 5 801 450 € pour le fonctionnement et 4 509 318 € pour l'investissement.

Taux d'Imposition	2010	2011
Taxe d'Habitation	14,34	14,56
Taxe Foncière Bâtie	14,47	14,76
Taxe Foncière Non Bâtie	37,38	37,94

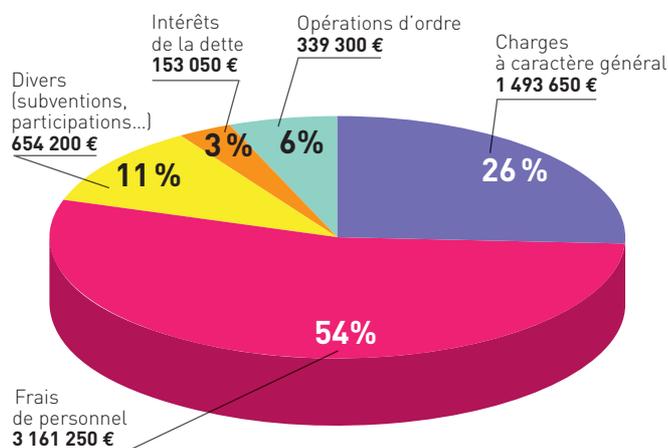
Recettes de fonctionnement :



Recettes de Fonctionnement
5 801 450 €

- ▶ Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- ▶ Les dotations comprennent à hauteur de 890 000€ la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement :



Dépenses de Fonctionnement
5 801 450 €

- ▶ Les charges de personnel de Sautron restent bien en-dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- ▶ Les charges générales comprennent, en particulier, le passage de 2 à 4 produits bio par semaine dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, l'entretien de la Vallée du Cens en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts), les dépenses liées au lancement de l'Agenda 21 ou encore le développement des offres culturelles.



Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée. Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron (**4 772 €**) cette augmentation au niveau de la taxe d'habitation, représentera une contribution supplémentaire de **19 euros par an**, soit seulement **1,58 euros par mois**.

Budget d'Investissement :

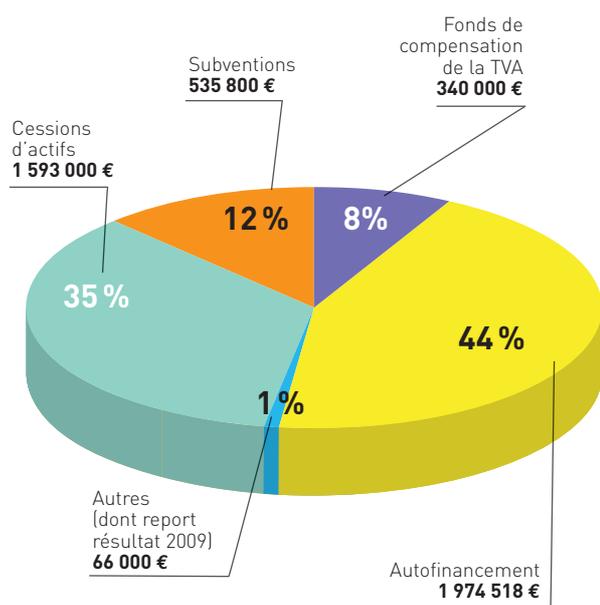
Une grande part de l'investissement est liée à l'aménagement du secteur de la Carrosserie (actions foncières, renouvellement urbain, construction d'un EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes), d'une crèche, développement et diversification de l'offre de logements).

A noter également : la création d'un cheminement piétonnier sécurisé pour l'accès au Parc des Naudières, la première phase de mise aux normes des bâtiments communaux pour

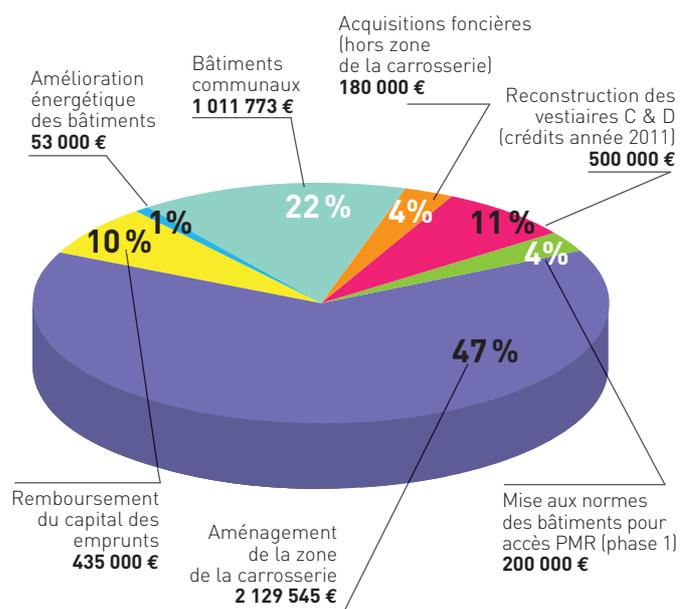
l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) et l'amélioration de leurs performances énergétiques, la rénovation des vestiaires C et D ou encore la réalisation d'une cuisine à l'Espace de la Vallée.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (**614 €**) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (**884 €**).

Recettes d'investissements*



Dépenses d'investissements*



*Hors opérations d'ordre liées à la zone de la carrosserie